

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept juin,  
le Conseil Municipal de la Commune de BREUIL-BOIS-ROBERT,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2025.

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 11  
Présents : 7  
Votants : 10

**PRÉSENTS** : Bernard MOISAN, Chloé JACQUENET, Claudette DESPINS, Claudine VOLLAND, Olivier ROUXEL, Philippe FORTIN, Yann KERJEAN

**EXCUSÉS** : Maurice DELAUDAUD (pouvoir à Bernard MOISAN), Jérôme DA SILVA PEDRO (pouvoir à Chloé JACQUENET), Brice MANIANGET-KEYET (pouvoir à Olivier ROUXEL)

**ABSENT** : Clara FOURNET

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Olivier ROUXEL

**OBJET** : Acquisition  
d'une parcelle en zone  
agricole préservée

Vu la volonté de la commune d'accroître et de préserver son  
potentiel de patrimoine foncier ;

Considérant que deux propriétaires accepteraient de céder la  
parcelle située en zone agricole préservée « Les Tems  
Cœurs » ;

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des  
membres présents et représentés :*

**. décide d'acquérir la parcelle suivante :**

- **ZH 00026 appartenant à Madame Agnès BUGGIA et Monsieur Olivier BONDEUX, pour une surface totale de 3 614 m<sup>2</sup>, pour un montant de 2 680 € hors frais d'enregistrement ;**

**. autorise le Maire à signer tout document utile à l'acquisition de ces terrains.**

Certifié exécutoire

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
En Mairie, le 17 juin 2025.

Le Maire,  
Bernard MOISAN

